



Re: Suivi plombémie 2026

De Isabelle Charron (CISSSMC16) <isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca>

Date Mar 2025-12-16 10:58

À Laporte, Dominic <dlaporte@terrapureenv.com>

C'est un exemple je peux retirer tout ce qui ne convient pas et on s'entend que pour les nouveaux ca ne devrait pas s'appliquer dès la première pour le retrait en haut de 2.0

Isabelle Charron
Infirmière clinicienne
Direction de santé publique de la Montérégie
Équipe santé au travail, secteur Ouest de la Montérégie
CISSS de la Montérégie-Centre
87-B, boul. Marie-Victorin, bureau 210, Candiac (Québec) J5R 1C3
Téléphone : 450 444-1154 poste 3076
isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca

santeautravail.qc.ca

Équipe Santé au travail

Avec vous, pour protéger la santé des travailleurs de la Montérégie.



Faire membre du
Réseau de santé publique
en santé au travail

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de ne pas divulguer, distribuer ou copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni de s'en servir à quelques fins que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par retour de courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint de la boîte de réception et de la corbeille. Certains courriels peuvent contenir des liens cliquables ou des informations confidentielles. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'organisme expéditeur lorsque vous avez un doute concernant la source de la communication reçue.

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]



De : Isabelle Charron (CISSSMC16) <isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca>
Envoyé : 16 décembre 2025 09:17
À : Laporte, Dominic <dlaporte@terrapureenv.com>
Cc : Robert Breton (CISSSMO16) <robert.breton.med@ssss.gouv.qc.ca>
Objet : TR : Suivi plombémie 2026

Voir message plus bas

Isabelle Charron
Infirmière clinicienne
Direction de santé publique de la Montérégie
Équipe santé au travail, secteur Ouest de la Montérégie
CISSS de la Montérégie-Centre
87-B, boul. Marie-Victorin, bureau 210, Candiac (Québec) J5R 1C3
Téléphone : 450 444-1154 poste 3076
isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca

santeautravail.qc.ca

Équipe Santé au travail
Avec vous, pour protéger la santé des travailleurs de la Montérégie.



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de ne pas divulguer, distribuer ou copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni de s'en servir à quelques fins que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par retour de courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint de la boîte de réception et de la corbeille. Certains courriels peuvent contenir des liens cliquables ou des informations confidentielles. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'organisme expéditeur lorsque vous avez un doute concernant la source de la communication reçue.

De : Isabelle Charron (CISSSMC16) <isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca>
Envoyé : 16 décembre 2025 09:16
À : Imbeault, Michel <MImbeault@terrapureenv.com>
Objet : Re: Suivi plombémie 2026

Bonjour

après analyse et discussion avec Dr. Breton en 2025, entre 0 et 0.96 seulement 1 cadre sur 45 ont dépassé le 10% de marge d'erreur et 6 travailleurs sur 163 ont dépassés le 10% et de ceux-là 2 nouveaux. Je vous rappelle que pour les nouveaux selon le GPP il devrait avoir en moyenne entre 1-3 plombémies dans la première année. Cette année j'ai eu à quelques reprises des travailleurs qui étaient là depuis quelques mois et voir 1 année sans avoir eu de plombémie. Les nouveaux recevront une lettre différente que je pourrai personnalisé en dehors du fichier EXCEL de suivi et de votre côté et du mien on pourra tenir un registre pour ne pas les échapper. À chaque nouveau je mentionne qu'ils peuvent venir n'importe quand et justement quelques travailleurs ne suivent pas l'échéance autant les nouveaux que les anciens. Pour ceux qui aurait des bris d'équipement si le bris n'est pas survenu dans les 2-3 jours avant la plombémie cela n'aura pas d'incidence. Pour toutes ses raisons on va garder le suivi que nous avons discuté et réévaluer au besoin.

Situation	Plombémie (µmol/L) ^{1,2,3}				
	≤0,11	0,12-0,50	0,51-0,71	0,72-0,96	≥0,97
Première caractérisation de l'exposition d'un milieu	Au moins 1 à 3 plombémies sur une période de 3 à 12 mois selon la situation				

Nous aurons besoin d'autres endroits de travail propre pour affecter des travailleurs et ainsi pouvoir descendre le seuil d'affectation

Isabelle Charron
Infirmière clinicienne
Direction de santé publique de la Montérégie
Équipe santé au travail, secteur Ouest de la Montérégie
CISSS de la Montérégie-Centre
87-B, boul. Marie-Victorin, bureau 210, Candiac (Québec) J5R 1C3
Téléphone : 450 444-1154 poste 3076
isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca

santeautravail.qc.ca

Équipe Santé au travail
Avec vous, pour protéger la santé des travailleurs de la Montérégie.



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de ne pas divulguer, distribuer ou copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni de s'en servir à quelques fins que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par retour de courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint de la boîte de réception et de la corbeille. Certains courriels peuvent contenir des liens cliquables ou des informations confidentielles. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'organisme expéditeur lorsque vous avez un doute concernant la source de la communication reçue.

[REDACTED]

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

[REDACTED]

[REDACTED]



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



De : Isabelle Charron (CISSSMC16) <isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 21 novembre 2025 14:37

À : Diagne, Salimata <sdiagne@terrapureenv.com>; Laporte, Dominic <dlaporte@terrapureenv.com>; Imbeault, Michel <MImbeault@terrapureenv.com>

Objet : Suivi plombémie 2026

Bonjour,

donc voici après discussion avec [@dlaporte@terrapureenv.com](mailto:dlaporte@terrapureenv.com) il y a quelques semaines et Dr.Breton nous avons convenu d'un nouveau suivi des travailleurs qui se colle un peu plus avec le guide provinciale plomb du Réseau de santé publique en santé au travail et également l'entrée en vigueur de la LMRST qui prône la prise en charge de l'employeur. Je garderai le même temps de présentiel et au besoin on pourra ajuster mes heures.

Isabelle Charron
Infirmière clinicienne

Direction de santé publique de la Montérégie

Équipe santé au travail, secteur Ouest de la Montérégie

CISSS de la Montérégie-Centre

87-B, boul. Marie-Victorin, bureau 210, Candiac (Québec) J5R 1C3

Téléphone : 450 444-1154 poste 3076

isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca

santeautravail.qc.ca

Équipe Santé au travail
Avec vous, pour protéger la santé des travailleurs de la Montérégie.



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de ne pas divulguer, distribuer ou copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni de s'en servir à quelques fins que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par retour de courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint de la boîte de réception et de la corbeille. Certains courriels peuvent contenir des liens cliquables ou des informations confidentielles. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'organisme expéditeur lorsque vous avez un doute concernant la source de la communication reçue.